



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Ce qui arrive aujourd'hui conforte notre opposition à la loi LRU

A l'issue de la rencontre avec le Comité de suivi de l'application de la loi LRU, qui s'est tenue le 29 octobre 2009, la FERC Sup CGT a tenu à rappeler qu'elle s'est opposée au projet de loi et continue à demander son abrogation.

**Les primes** tendent pour tous les corps à pallier l'absence d'augmentation des traitements ou des salaires. Elles accentuent l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des collègues, au détriment du travail collectif et en définitive du service public.

La Prime de Fonctions et de Résultat (PFR) est une prime au soi-disant « mérite » qui s'étend dès maintenant (sans texte d'application) à tous les corps de personnels administratifs et techniques (BIATOS) dans certaines universités passées aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Concernant les enseignants-chercheurs, la Prime d'Excellence Scientifique (PES), comme toutes les autres primes, sera distribuée *localement* et encouragera le clientélisme, au détriment de la sérénité et de l'indépendance de la recherche et de l'enseignement. Rappelons que cette PES représente 15 à 20% du traitement d'embauche d'un Maître de Conférences.

#### Garanties collectives nationales

La déconcentration des actes de gestion de l'Etat vers les Présidents d'université fait disparaître les garanties collectives nationales, puisque désormais la gestion des personnels n'est plus nationale mais locale. Cela met fin à l'égalité de traitement des fonctionnaires sur tout le territoire ainsi qu'à leur indépendance.

La FERC Sup réaffirme son attachement au statut national et continue à demander une revalorisation du traitement indiciaire et un déroulement de carrière pour tous les personnels.

#### Rémunérations

La gestion locale de la **masse salariale** provoque déjà des suppressions de postes par le mécanisme de « repyramidage » qui est encouragé par le ministère : à Paris 6, par exemple, il aura fallu supprimer 107 emplois de catégorie C et 24 de catégorie B pour créer 28 emplois de catégorie A.

Les effectifs des personnels s'amenuisant, la précarité, déjà très importante dans nos établissements, s'accélèrera encore avec le recours possible à l'intérim, à des contrats « aidés »... En définitive et à terme, restera-t-il des fonctionnaires ?

#### Budget

Le Projet de loi de finances 2010 annonce des sommes colossales pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Or, en réalité, les 2/3 des crédits supplémentaires vont :

- aux crédits impôts-recherche dont on sait qu'ils vont au secteur privé sans développer la recherche privée.
- aux Partenariats Public Privé qui placent les établissements sous l'emprise de consortiums privés.
- au paiement des intérêts pour les opérations campus : les 5 milliards consacrés aux 12 premiers campus seront en fait placés, et ce sont leurs produits financiers qui pourront être dépensés essentiellement dans les PPP. Cette financiarisation est très alarmante quand on sait que des universités prestigieuses (américaines et autres) se retrouvent à court de trésorerie suite à leurs placements boursiers dépréciés par la crise financière... En France même, de nombreux exemples de « cavalerie budgétaire » sont à déplorer...

#### Diplômes

Avec la loi LRU et le système LMD, la FERC Sup CGT dénonce le risque de voir fleurir des diplômes locaux sans reconnaissance nationale dans les conventions collectives et les statuts. Elle reste attachée au maintien des DUT et demandent des moyens financiers propres pour les IUT.

Il est clair que tout cela rentre dans le contexte de privatisation et de disparition programmées des services publics, qui se traduirait rapidement pour chacun de nous par la disparition des garanties collectives, assurées par le statut général de la Fonction Publique d'Etat, à laquelle nous sommes profondément attachés.

La FERC Sup CGT s'oppose résolument à cette politique dévastatrice et appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour défendre leurs revendications et le service public.

Montreuil, le 29 octobre 2009